

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L’ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1006

présenté par
Mme Karamanli, M. Saulignac, Mme Santiago, M. Delaporte et les membres du groupe Socialistes
et apparentés (membre de l’intergroupe Nupes)

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.